



VILLE  
de  
CHATEAUBRIANT

## CONSEIL MUNICIPAL

### SÉANCE PUBLIQUE DU MERCREDI 7 DECEMBRE 2022

DIRECTION GÉNÉRALE  
DGS/MH

Membres en exercice : 33

#### **Délibération n° 80 - Budget principal de la Ville 2022 - Décision modificative n° 1**

Le sept décembre 2022, à dix-huit heures quinze, les membres du Conseil Municipal de la commune de CHÂTEAUBRIANT, convoqués en session ordinaire le premier décembre 2022, se sont réunis à l'Hôtel de Ville, dans la salle ordinaire de leurs séances, sous la présidence de Monsieur Alain HUNAUT, Maire.

#### Etaient présents :

M. HUNAUT, Mme CIRON, M. BOISSEAU, Mme BOMBRAY, M. NOMARI, Mme SONNET, M. MARSOLLIER, Mme GALLAND-PLUMEJAULT, M. PADIOLEAU, Mme BOURDEL, M. GICQUEL, Mme GITEAU, M. FLATET, M. TRIMAUD, Mme JARRET, Mme BOURDAIS, M. LE MOEL, M. KESKIN, Mme DEGRE, M. SINENBERG, M. EMERIAU, Mme CHAUVIN, Mme HEBERT, Mme RICHET, M. BARON, M. GAUDIN, Mme LEGRAIS-OZBERK, Mme ORAIN, Mme PALIERNE, M. LE HECHO.

#### Etaient excusés :

M. AMIOUNI a donné procuration à Mme CIRON

Mme PAYET a donné procuration à M. NOMARI

M. BEASSE a donné procuration à Mme BOMBRAY

\*\*\*\*\*

Secrétaire de séance : Mme HEBERT

**OBJET : Budget principal de la Ville 2022 - Décision modificative n° 1****EXPOSE**

Afin de mettre en conformité les ouvertures de crédits avec les décisions prises, il vous est proposé :

**DECISION**

1° - Sur l'exercice en cours, de voter les crédits suivants :

**SECTION D'INVESTISSEMENT****DÉPENSES**

<b>Fonction</b>	<b>Nature</b>	<b>Crédits supplémentaires à voter</b>	<b>Montant</b>
		<b><u>Chapitre 16 - Emprunts et dettes assimilées</u></b>	
01	1641	Emprunts en euros	7 000,00 €
		<b><u>Chapitre 21 - Immobilisations corporelles</u></b>	
414	2128	Autres agencements et aménagements	100 000,00 €
			<b>107 000,00 €</b>

**RECETTES**

<b>Fonction</b>	<b>Nature</b>	<b>Crédits supplémentaires à voter</b>	<b>Montant</b>
		<b><u>Chapitre 13 - Subventions d'Investissement</u></b>	
414	1321	Etat et établissements nationaux	107 000,00 €
			<b>107 000,00 €</b>

**SECTION DE FONCTIONNEMENT****DÉPENSES**

<b>Fonction</b>	<b>Nature</b>	<b>Crédits supplémentaires à voter</b>	<b>Montant</b>
		<b><u>Chapitre 011 - Charges à caractère général</u></b>	
020	60612	Energie - électricité	40 000,00 €
		<b><u>Chapitre 12 - Charges du personnel et frais assimilés</u></b>	
020	64111	Personnel titulaire - rémunération principale	160 000,00 €
020	64114	Personnel titulaire - indemnité inflation	50 000,00 €
020	64131	Personnel non titulaire - rémunération	100 000,00 €
			<b>350 000,00 €</b>

Fonction	Nature	Crédits à diminuer	Montant
		<b><u>Chapitre 67 - Charges exceptionnelles</u></b>	
020	673	Titres annulés	18 000,00 €
025	6745	Subventions exceptionnelles	17 000,00 €
			<b>35 000,00 €</b>

**RECETTES**

Fonction	Nature	Crédits supplémentaires à voter	Montant
		<b><u>Chapitre 70 - Produits du service, du domaine</u></b>	
830	70323	Redevance d'occupation du domaine public	25 000,00 €
		<b><u>Chapitre 73 - Impôts et taxes</u></b>	
01	7381	Taxes additionnelles aux droits de mutation	200 000,00 €
		<b><u>Chapitre 77 - Produits exceptionnels</u></b>	
020	7788	Produits exceptionnels divers	90 000,00 €
			<b>315 000,00 €</b>

2° - d'autoriser M. le Maire ou l'Adjoint délégué à signer tous les documents relatifs à l'exécution de la présente délibération.

Les propositions sont adoptées par 29 voix  
 Abstentions : 4 (M. BARON, M. GAUDIN,  
 Mme LEGRAIS-OZBERK, Mme ORAIN)

Fait et délibéré à Châteaubriant  
 A l'Hôtel de Ville, le 7 décembre 2022

La secrétaire de séance,

Ilona HEBERT

Préfecture de Loire-Atlantique

044-214400368-20221213-14-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 13-12-2022

Publication le : 13-12-2022



Le Maire,

Alain HUNAUT

Le Maire,  
 Alain HUNAUT



<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ARRETE ET SIGNATURES</b>	<b>D2</b>

Nombre de membres en exercice : 33  
 Nombre de membres présents : 30  
 Nombre de suffrages exprimés : 33  
 VOTES :  
 Pour : 29  
 Contre : 0  
 Abstentions : 4



Le Maire,  
 Alain HUNAULT

Date de convocation : 1<sup>er</sup> décembre 2022

Présenté par (1), N. Alain HUNAULT, Maire de Châteaubriant  
 A, le Châteaubriant, le 7 décembre 2022

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session  
 A, le Châteaubriant, le 7/12/2022  
 Les membres de l'assemblée délibérante (2),

Certifié exécutoire par (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le  
 N. le Maire

A, le  
 Châteaubriant  
 le 7/12/2022.

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.  
 (2) L'assemblée délibérante étant :

M. HUNAULT

M. NOMARI

M. PADIOLEAU

M. FLATET

Mme BOURDAIS

Mme DEGRE

Mme CHAUVIN

Préfecture de Loire-Atlantique

044-214400368-20221213-14-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le préfet : 13-12-2022

Publication le : 13-12-2022

M. LE HECHO

Le Maire,  
 Alain HUNAULT



Mis en ligne le 14/12/2022

Mme CIRON

Mme SONNET

Mme BOURDEL

M. AMIOUNI

pour

M. LE MOEL

M. SINENBERG

Mme HEBERT

Mme LEGRAIS-OZBERK

M. BOISSEAU

M. MARSOLLIER

M. GICQUEL

M. TRIMAUD

M. KESKIN

M. EMERIAU

Mme RICHET

Mme ORAIN

Mme BOMBRAY

Mme GALLAND-PLUMEJAULT

Mme GITEAU

M. JARRET

Mme PAYET

M. BEASSE

M. BARON

Mme PALIERNE